

**Arrêtés publiés le 21 juillet 2022**  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

Publiés le

**21 juillet  
2022**

Département de  
Vaucluse

## **POLE SOLIDARITES**

Arrêté n° 2022- 6262 portant modification de numéro de voirie de la micro-crèche « Aux explorateurs en herbes » à LAPALUD

## ARRÊTÉ N° 2022- 6262

### *Portant modification de numéro de voirie de la micro-crèche « Aux explorateurs en herbe » à LAPALUD*

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article L.214-1;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.3221-9 ;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.2111-1 et suivants et L.2324-1 à L.2324-4, et R.2324-16 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles;

Vu le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant;

Vu l'arrêté du 03 décembre 2018 du Ministre des Solidarités et de la Santé relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans;

Vu l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage;

Vu l'arrêté du 08 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant;

Vu l'arrêté n° 2022-5194 du 13 juin 2022 de la Présidente du Conseil départemental autorisant l'ouverture et le fonctionnement de la micro crèche « Aux explorateurs en herbe » à LAPALUD

Considérant la demande de modification d'adresse de la structure « Aux explorateurs en herbe » formulée le 08 juillet 2022 par la gestionnaire Madame Elodie Crochemore, suite à un changement de numéro de voirie par le service urbanisme de la commune de Lapalud ;

Sur proposition du Directeur Général des Services ;

## ARRÊTÉ

L'article n°1 de l'arrêté n° 2022-5194 du 13 juin 2022 est ainsi modifié :

**Article 1** – A compter de la notification de la présente décision, la structure petite enfance micro crèche « Aux explorateurs en herbe » est autorisée à ouvrir et à fonctionner au : 220 Chemin des Iris 84840 LAPALUD.

Avignon, le 21 JUL. 2022

La Présidente

  
Dominique SANTI